

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 24-481-1936 Rôle supplémentaire

n° 24-481-1936

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 481 du 31/12/1936

Date de publication
30 décembre 1936

Date du numéro
31 décembre 1936

TEXTE INTÉGRAL

est rendu exécutoire le 2e rôle supplémentaire de la taxe sur les bicyclettes, exercice 1936, comprenant vingt-six articles et s'élevant à la somme de quatre cent-cinq francs.